

le 15 août 1939

LA/II

Monsieur Mile Martin, sculpteur, Grand Chêne 1 Lausanne

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que le comité chargé du choix des oeuvres pour l'exposition ZEICHNEN MALEN FORMEN II à pris connaissance de votre proposition de compléter votre envoi par le plâtre patiné "Femme étendue". Le résultat des délibérations est que le comité renonce à faire venir cette pièce et vous prie d'en disposer sans avoir égard à notre exposition.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

KUNSTHAUS ZUERICH
Musée des Beaux-Arts

Le Directeur

H. J. Wasth

Zurich, le 18 août 1939

Monsieur Luc Jaggi, sculpteur, 14 rue Louis Favre, Genève

Monsieur,

Notre comité a examiné votre envoi de "L'enfant à la pomme" en bronze et de "L'enfant à l'épine" en plâtre avec le résultat que finalement il a donné la préférence aux deux têtes que vous aviez envoyés tout d'abord.

Nous vous prions de nous faire savoir si vous désirez que nous vous renvoyions à Genève tout de suite les deux figures ou s'il faudra les expédier ailleurs.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués,

KUNSTHAUS ZUERICH
Musée des Beaux-Arts
Le Directeur

138
400

140
232
LA/II